



Communiqué de presse

Embargo : 6 avril 2004 – 6h00

Le 1^{er} mardi d'avril, soulignons la 4^e Journée du travail invisible !



Montréal, le 6 avril 2004 – Aujourd'hui, pour la quatrième année consécutive, l'Afeas rend visible l'importance du travail non rémunéré, dit « invisible », effectué auprès des enfants, des proches en perte d'autonomie et de la communauté. En 1992, Statistique Canada estimait la valeur annuelle du travail non rémunéré entre 34,0% et 54,2% du Produit intérieur brut (PIB), soit de 235 à 374 milliards \$ (incluant le bénévolat). Lors de la création de la *Journée du travail invisible* en avril 2001, l'Afeas avait comme objectif de faire reconnaître le travail non rémunéré, dit «invisible», comme un apport essentiel à la société québécoise et canadienne.

En effet, l'Afeas soutient que la reconnaissance de ce champ d'activité permettra d'instaurer des mesures et de programmes adaptées aux réalités des citoyennes et des citoyens. Après plus de 30 années de travail sans relâche pour la reconnaissance du travail des femmes au sein de la famille et de la société, l'Afeas veut aussi montrer, grâce à cette journée, que derrière des dossiers tels que «conciliation famille – travail», «congés parentaux ou familiaux», « aidantes et aidants», se cache le travail invisible des Canadiennes et des Canadiens auprès des enfants, des proches en perte d'autonomie et de la communauté.

Durant l'année 2004, l'Afeas profite des nombreuses consultations gouvernementales pour faire connaître ses demandes. Qu'il s'agisse de la révision du Régime de rentes

du Québec en février dernier, de l'éventuelle Politique de conciliation famille – travail à l'automne prochain ou des forums «Briller parmi les meilleurs» sur le programme gouvernemental, l'Afeas réitère l'importance de reconnaître ce travail non rémunéré pour contrer les inégalités qui perdurent entre les femmes et les hommes. De plus, elle suit attentivement le développement des négociations avec le gouvernement fédéral et devant mener à l'instauration du Régime québécois d'assurance parentale, tout comme elle attend le dévoilement et la mise en place d'une Politique québécoise de soins à domicile. Ces programmes sont essentiels pour permettre de concilier adéquatement la famille et le travail-études, sans y laisser sa santé et ses ressources.

Dès ce printemps et au cours de l'année qui vient, les groupes Afeas sillonneront le Québec pour rencontrer les députées québécois et fédéraux et leur demander d'appuyer nos demandes auprès des ministres concernées. Pour l'Afeas, il est urgent que les deux paliers de gouvernement règlent les contentieux en litige, dans le respect des champs de compétence, afin de répondre aux besoins exprimés par les Québécoises et les Québécois.

Lors de la *Journée du travail invisible 2004*, les membres de l'Afeas sont invitées à poser une geste symbolique, chez elle, dans leur groupe local et régional et dans leur milieu de travail ou d'études, pour sensibiliser leur entourage à la somme de travail que chaque femme et chaque homme du Québec effectue en une journée, un mois ou une année.

Pour en connaître plus, visitez la section sur le Travail invisible du site Internet Afeas et répondez à notre question sondage : www.afeas.qc.ca.

- 30 -

Source :

Hélène Cornellier, Coordonnatrice du plan d'action et des communications
(514) 251-1636 --- cornellier@afeas.qc.ca --- www.afeas.qc.ca